

Le Moniteur.fr, 22 mai 2015

RÈGLES ET NORMES

Le Sénat simplifie les conditions de saisine du Conseil d'évaluation des normes

AFP - Publié le 22/05/15 à 11h06

Mots clés : Etat et collectivités locales - Réglementation technique



Le Sénat a adopté mercredi une proposition de loi simplifiant les conditions de saisine du Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), afin de permettre à toutes les collectivités territoriales et aux intercommunalités de le saisir.



© www.phovoir.fr - Le CNEN fait la chasse aux normes inutiles.

La proposition de loi de Jean-Marie Bockel (UDI-UC) et Rémy Pointereau (UMP), simplifiant les conditions de saisine du CNEN, doit encore recevoir l'aval de l'Assemblée nationale pour entrer en vigueur.